

Communiqué FFE, le 29 avril 2021



## Violences sexuelles : La FFE a organisé deux premières formations de sensibilisation avec l'association Colosse aux pieds d'argile

En février, la Fédération Française d'Équitation (FFE) signait une convention de partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile en complément des actions déjà engagées contre toutes formes de violence et de discrimination en général. Dans le cadre de cet accord, les 23 et 26 avril derniers, la FFE organisait deux sessions de sensibilisation pour les cadres de la Direction technique nationale (DTN) et le staff de chaque discipline. Le but de ces formations était **d'éveiller les consciences sur les sujets de violences sexuelles et de pédo-criminalité** et de **permettre aux participants de reconnaître des infractions potentielles sur le terrain**.

**Deux intervenants de l'association Colosse aux pieds d'argile**, Anthony Savoie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et Fabien Lefèvre, responsable de l'antenne Centre-Val de Loire, ont dispensé ces séances au cours desquelles les thématiques suivantes ont été abordées :

- Présentation de l'association Colosse aux pieds d'argile
- Les principaux axes de la charte Colosse aux pieds d'argile
- Pédo-criminalité : comment procède un pédo-criminel
- Les postures à adopter en tant qu'encadrant, bénévole...
- L'identification des infractions à caractère sexuelles sous forme de quizz
- La mécanique traumatique des victimes : la réaction des victimes

« Ces temps de sensibilisation sont importants car ils permettent aux participants de comprendre que les violences sexuelles et la pédo-criminalité existent et que cela peut se passer dans leurs structures. Nous nous attachons également à expliquer comment un pédo-criminel procède et nous les aidons, à travers des exercices réalisés sous forme de quizz, à reconnaître les infractions et à y faire face », a déclaré **Fabien Lefèvre** de Colosse aux pieds d'argile.

Communiqué FFE , le 29 avril 2021

Au total, 58 personnes de la FFE ont participé à ces premières formations. « Cette formation est un bon rappel de ce qu'il faut faire ou ne pas faire lorsqu'on travaille avec des jeunes en sachant que nous devons toujours garder notre rôle à l'esprit. Dans un monde où les jeunes vivent au travers des réseaux sociaux et des messageries, il faut plus que jamais tout remettre en perspective. J'ai hâte de refaire une telle formation, il y a tellement de sujets à aborder. » a témoigné **Pascal Forabosco**, sélectionneur national des Jeunes cavaliers et des Juniors de Concours complet.

Pour **Sophie Dubourg**, Directrice technique nationale, ces sessions ont répondu aux attentes des cadres techniques de la DTN et du staff fédéral : « Tous se sont montrés très volontaires et participatifs. Je souligne la qualité des deux formateurs, des échanges, du contenu et des interactions ainsi que le format, sous forme de petits modules, faciles à suivre et à comprendre. Ces sensibilisations vont nous permettre à court terme d'adapter nos comportements, de mieux appréhender les infractions mais également d'identifier des victimes et de mieux cerner les situations à risque. Nous aurons d'autres sessions à venir dans le courant de l'année et, dès septembre, des modules de formation que nous destinons dans un premier temps au staff chargé de l'encadrement des jeunes de moins de 18 ans. »

Cette collaboration avec Colosse aux pieds d'argile s'inscrit dans le cadre du **plan de prévention des violences sexuelles pour sensibiliser et former les encadrants, les éducateurs, les bénévoles... qui interviennent notamment auprès des jeunes**. Sur le terrain concrètement, de nombreuses actions sont déjà en place comme la campagne de sensibilisation « *N'en parle pas qu'à ton cheval* » lancée depuis février 2020. Également une adresse email dédiée à la réception de signalements et un visuel fort destiné à l'affichage dans les clubs pour inciter chacun à dénoncer les violences sexuelles.

« Le plan de prévention en cours comporte une campagne de formation des acteurs de l'équitation à travers notamment des séminaires de sensibilisation à l'instar de ces formations. Il est également prévu un module d'e-learning qui impliquera d'être validé pour obtenir des labels fédéraux ainsi que des questionnaires pour les dirigeants de clubs et les éducateurs. Enfin, une partie « violences sexuelles » est en cours de création dans les Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) et Animateur d'Équitation (AE) et les brevets fédéraux d'encadrement. Bien entendu, ce plan de prévention et de lutte contre les violences sexuelles sera renforcé au fur et à mesure » a conclu **Frédéric Bouix**, Délégué général à la FFE.

[Télécharger le dossier FFE "Lutter contre les violences sexuelles"](#)

Pour tout complément d'informations : <https://www.ffe.com/Signalement>

## CONTACTS PRESSE

FFE Communication – **Katy Menini** (+33 254 944 676) [katy.menini@ffe.com](mailto:katy.menini@ffe.com)

Agence Consulis - **Véronique Gauthier** (+33 672 770 600) & **Valérie Bleys** (+33 786 615 546) [agenceconsulis@gmail.com](mailto:agenceconsulis@gmail.com)